

EMPLOI ET SECTEUR INFORMELS EN ALGÉRIE : DÉTERMINANTS, SEGMENTATION ET MOBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Philippe ADAIR* et Youghourta BELLACHE**

***Résumé** - Le secteur informel en Algérie est évalué à travers diverses approches et l'emploi informel fait l'objet d'estimations indirectes par les enquêtes-emploi nationales. Il apparaît que, depuis les années 1970, l'accroissement du secteur informel au sens du BIT résulte de l'essor du secteur privé et singulièrement des micro-entreprises. L'analyse économétrique en coupe instantanée sur un échantillon représentatif de 522 ménages issu d'une enquête réalisée à Bejaia (Algérie) en 2007 identifie les déterminants du secteur informel et montre que celui-ci est composite : les micro-entrepreneurs se déclinent en « informels purs » et « informels hybrides ». L'étude de la mobilité socioprofessionnelle, selon le double critère de l'appartenance au secteur formel ou informel et du statut de salarié ou non salarié, fait apparaître des trajectoires individuelles différenciées qui conduisent à amender le modèle de la segmentation du marché du travail.*

***Mots-clés** - MICRO-ENTREPRISES, SECTEUR INFORMEL, MOBILITÉ SOCIOPROFESSIONNELLE, RÉGRESSION LOGISTIQUE, SEGMENTATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL, ALGÉRIE*

***Classification JEL** - C14, C31, J21, J62, N47, O17*

* Université Paris Est Créteil, France, Equipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Individuelles en lien avec la Théorie Economique (ERUDITE). adair@u-pec.fr,

** Université Paris Est Créteil, France, Equipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Individuelles en lien avec la Théorie Economique (ERUDITE), et Université de Bejaïa, Algérie. beajug@yahoo.fr.

INTRODUCTION

Le secteur informel en Algérie est assez peu étudié de manière directe, en dépit de son poids significatif et croissant dans l'économie nationale, contrairement à d'autres pays du Maghreb (Adair, Hamed, 2006). Les quelques études menées sur le sujet se focalisent sur un essai d'évaluation du secteur informel sans appréhender les facteurs explicatifs d'entrée dans le secteur (Archambault et Greffe, 1984 ; Adair et Bellache, 2008, 2009).

La section 1 présente brièvement les diverses approches du secteur informel et retrace l'évolution du marché du travail en Algérie marquée par l'accroissement de l'offre de travail, le recul de l'emploi public marchand et le développement du secteur privé, dont la structure est dominée par l'auto-emploi et la micro-entreprise de moins de 10 salariés, qui, relèvent du secteur informel selon le BIT.

La section 2 examine l'expansion du secteur informel, au regard des enquêtes-emploi nationales auprès des ménages, à travers différents critères retenus par le BIT pour caractériser le secteur informel.

La section 3 présente les résultats d'une enquête réalisée à Bejaia en 2007 auprès d'un échantillon représentatif de 522 ménages. L'analyse multidimensionnelle des actifs non-salariés et salariés met en lumière la segmentation du marché du travail et du secteur informel – les micro-entrepreneurs se déclinent en « informels purs » et « informels hybrides ». Une régression logistique identifie les principaux déterminants de l'emploi informel des actifs non-salariés et salariés.

La section 4 examine les caractéristiques de la mobilité des actifs non-salariés et salariés ainsi que la dynamique de l'emploi informel en termes de trajectoires individuelles, ce qui conduit à s'interroger sur la nature endogène et exogène de la segmentation du marché du travail.

1. APPROCHES DU SECTEUR INFORMEL ET ÉVOLUTION DU CONTEXTE ÉCONOMIQUE EN ALGÉRIE

1.1. Les approches indirectes

Mises à part quelques monographies consacrées à des enquêtes entreprises à partir des années 1980, les études consacrées au secteur informel en Algérie relèvent essentiellement d'approches indirectes.

La première approche, fondée sur le concept de « petite production marchande », met l'accent sur la subordination des petites activités marchandes aux activités capitalistes relatives au marché des biens, et sur le développement des formes « atypiques » de l'emploi (aides familiaux, apprentis, travail à domicile et pluriactivité) par rapport à l'emploi salarié protégé (Bernard, 1991).

La deuxième approche s'inscrit dans le cadre de l'économie administrée qui prédomine en Algérie et se focalise sur « l'économie parallèle » et la fraude sur le marché des biens et sur le marché monétaire dans un contexte de rationnement (Henni, 1991, 1994 ; Benissad, 1984).

La troisième approche analyse le développement des activités et pratiques illégales notamment dans le contexte de la transition économique et politique en cours, en termes d'illégalisation de l'économie (Bounoua, 1999, 2002).

Ces deux dernières approches, beaucoup plus extensives, recouvrent les composantes de « l'économie souterraine » et de « l'économie illégale », qui relèvent de « l'économie non observée » (OECD, 2002), dont le secteur informel constitue une autre composante.

1.2. L'approche du secteur informel selon le BIT

De l'ensemble des approches proposées pour appréhender le secteur informel en Algérie, seule l'approche élaborée par la résolution de la 15^{ème} conférence internationale des statisticiens de travail du BIT en 1993 (ILO, 1993) propose une définition consensuelle et opérationnelle du secteur informel et permet dans une certaine mesure de cerner et de quantifier le phénomène.

Le secteur informel est constitué des unités économiques (non agricoles) qui appartiennent, en tant qu'entreprises individuelles, au secteur institutionnel des ménages, qui ne tiennent pas une comptabilité complète et dont la personnalité juridique est confondue avec celle des ménages dont elles dépendent et qui ne sont pas enregistrées. Il comprend ainsi les entreprises familiales n'employant aucun salarié permanent mais pouvant employer des travailleurs familiaux et/ou des salariés occasionnels et les microentreprises employant un nombre de salariés permanents inférieur à un certain seuil (5 ou 10 salariés). Ainsi, seront considérées comme relevant du secteur informel, les entreprises répondant, de façon séparée ou combinée, aux critères suivants : le statut juridique (entreprises individuelles), la non tenue d'une comptabilité complète, la taille de l'unité économique¹, inférieure à un certain seuil (5 ou 10 employés), le non enregistrement (administratif, fiscal ou social) de l'entreprise ou le non enregistrement de ses salariés, et enfin la situation dans la profession (l'auto-emploi des employeurs et indépendants, les aides familiaux et éventuellement les salariés occasionnels employés par ces employeurs et indépendants).

Cette définition exclut de son champ les activités relevant de l'économie souterraine², les activités agricoles³ ainsi que la production non marchande

¹ Le critère de la taille se réfère à l'établissement et non à l'entreprise (qui peut être composée de plusieurs établissements) dans la mesure où bon nombre de microentreprises croissent en créant de nouveaux petits établissements plutôt que d'agrandir l'établissement originel (Husmanns, 1997 ; Charmes, 1997).

² Contrairement aux activités liées à l'économie souterraine, celles du secteur informel ne sont pas exercées avec une volonté délibérée d'échapper aux obligations légales (sociales, administratives, fiscales) (Charmes, 2002) ; beaucoup d'entreprises préfèrent rester non enregistrées et non déclarées parce qu'elles ne peuvent pas supporter les coûts de la réglementation, compte tenu de la faiblesse et de l'irrégularité de leur revenu, ou en raison de l'absence de contrôle de l'Etat (Husmanns, 1997 ; Maldonado, 1995).

³ L'exclusion des activités agricoles se justifie par la taille importante de l'agriculture dans les pays en développement et de son évolution en sens inverse des activités non agricoles qui sont en expansion (Charmes, 2002). En outre, compte tenu de la prédomi-

(production domestique destinée exclusivement à l'autoconsommation finale et l'autoconstruction notamment). Elle inclut, cependant, les activités non agricoles exercées par les agriculteurs (pluriactivité) ainsi que les professions techniques et libérales (médecins, avocats, comptables...) et les travailleurs extérieurs à l'entreprise (notamment les travailleurs à domicile), représentant des unités de production indépendantes et répondant aux critères de définition du secteur informel (Hussmanns, 1997).

L'emploi informel est une notion plus large que celle du secteur informel. Il englobe l'emploi dans le secteur informel et l'ensemble des emplois non déclarés des entreprises du secteur formel. Alors que le secteur informel se définit par les caractéristiques de l'unité économique dans laquelle travaille la personne, l'emploi informel se définit par les caractéristiques de l'emploi occupé (non déclaration, absence de contrat...) (Charmes, 2002).

1.3. Evolution du contexte macroéconomique et essor du secteur privé

1.3.1. Un contexte favorable à l'essor du secteur privé

L'expansion du secteur informel intervient dans un contexte marqué par l'accroissement de l'offre de travail, une compression de l'emploi public et des réformes visant la promotion du secteur privé.

L'évolution de l'activité économique est cyclique de 1986 à 2007 : récession entre 1986 et 1990, suivie d'une stagnation entre 1991 et 1994 et d'une reprise à partir de 1995. Le taux de chômage, qui passe de 20.6% en 1991 à 29.7% en 2000, diminue depuis lors de manière spectaculaire (13.7% en 2007). Il résulte de la conjonction de la croissance démographique, de l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail (dont le taux d'activité s'élève de 21% en 1986 à 31.3% en 1999 et atteint 38.1% en 2007 (ILO, 2009)) et de l'ajustement structurel (PAS) qui s'est traduit par des suppressions d'emplois massives dans le secteur public économique (405000 postes et 815 entreprises, notamment dans le BTP et l'industrie entre 1994 et 1997).

En dépit du phénomène de transition démographique entamé vers la deuxième moitié de la décennie 1980, l'augmentation de la population se caractérise par un accroissement plus important de la population en âge de travailler (15-60 ans). Alors qu'elle était globalement stable dans les années 1970 et 1980 (50% entre 1965 et 1985), la part de la population en âge de travailler dans la population totale passe de 55% en 1990 à 65% en 2005 (FEMISE, 2006).

Les réformes visant à assurer la transition d'une économie administrée à une économie de marché ont été graduellement mises en œuvre et affectent principalement le marché des biens, sans modifier la réglementation du marché du travail ni celle du marché du crédit. Les premières mesures sont initiées au début de la décennie 1990, et les réformes de seconde génération vont intervenir

nance des petites exploitations individuelles (83,1% en Algérie, MADR, 2003) non enregistrées dans ces pays, l'inclusion des activités agricoles dans les enquêtes sur le secteur informel rendrait celles-ci très lourdes et leur coût prohibitif.

à partir de la décennie 2000 avec pour priorité le développement des PME (Encadré 1).

**Encadré 1. Principales mesures en faveur du secteur privé
(1990-2001)**

Il s'agit notamment de la promulgation de la Loi sur la monnaie et le crédit (1990), de la libéralisation du commerce extérieur (1991) et d'un nouveau code des investissements (1993) visant la promotion du secteur privé national et étranger.

En 2001, la loi d'orientation de la PME définit une politique d'aide et de soutien de l'Etat aux PME (mesures de facilitation administratives dans la phase de création de l'entreprise, création de pépinières d'entreprises, de centres de facilitation, promotion de la sous-traitance et création d'un Fonds de garantie des prêts accordés par les banques aux PME ainsi qu'un Centre national consultatif pour la promotion des PME (MPMEA, 2004).

Sur le plan fiscal, des mesures importantes ont été prises depuis 2005 ; il s'agit notamment de la simplification des barèmes de l'impôt sur le revenu global (IRG), dont le nombre est ramené de 5 à 3 en 2007, de la réduction des taux de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) qui s'élèvent à 50% en 1991, 30% en 1999 et à 25% en 2007), et de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) qui est ramenée à 2% en 2001, de la suppression du versement forfaitaire (VF) en 2005 et de l'institution en 2007 d'un Impôt Unique Forfaitaire (IUF), remplaçant les impôts et taxes (IRG, TVA et TAP), au profit des entreprises suivies au régime du forfait.

1.3.2. L'essor du secteur privé est d'abord le fait des micro-entreprises

Les mesures de libéralisation de l'économie, le démantèlement du secteur public économique dans le cadre du PAS ainsi que les dispositifs publics d'aide à la création d'entreprises (ANSEJ notamment) ont permis un développement remarquable du secteur privé : 91% des entreprises recensées en 2005 ont été créées après 1990 (Adair et Bellache, 2008).

La promulgation et l'application effective de la loi d'orientation sur la PME (2001) a induit une dynamique de la PME privée : 30 000 nouvelles unités sont créées en moyenne chaque année à partir de 2002, correspondant en moyenne à 90 000 nouveaux postes d'emplois. Parallèlement, le nombre des PME publiques régresse (666 en 2007) en raison de la privatisation.

Les micro-entreprises représentent plus de 94% des PME et emploient 46% du total des salariés (MPMEA, 2004). Elles se concentrent essentiellement dans les services aux ménages et aux entreprises (46.2%) – hôtellerie, commerce, transport et distribution –, le BTP (34.1%) et dans l'industrie manufacturière notamment agroalimentaire (18.48%) (MPMEA, 2008).

L'artisanat est constitué quasi-totalement (99.2%) de l'auto-emploi (artisans individuels). Ces derniers emploient généralement des aides familiaux (au minimum un). Les entreprises ou coopératives artisanales ne représentent qu'une infime proportion (0.7%).

En matière de production, le secteur privé domine largement hormis dans les secteurs des hydrocarbures et de l'industrie, où il contribue respectivement à hauteur de 9.3% et 32.7% de la valeur ajoutée totale en 2004. La contribution des micro-entreprises à la production totale hors hydrocarbures s'élève à 75,3% en 2000 (Zidouni, 2003).

2. L'AMPLEUR DU SECTEUR INFORMEL EN ALGÉRIE

2.1. Auto-emploi et salariat précaire en expansion, stagnation du salariat permanent

Par-delà une dimension (contra-) cyclique, le secteur informel est avant tout un phénomène structurel.

La période 1992-2006 couvre respectivement la phase initiale du PAS, caractérisée par la stagnation de la population occupée qui n'augmente que de 1.2% et par l'aggravation du taux de chômage, et la phase de stabilisation et de croissance qui est caractérisé par un accroissement important (80.8%) de la population occupée, accompagnée d'une forte baisse du taux de chômage apparent, grâce à la reprise de l'activité à la fin du PAS et par la montée des cours du pétrole.

Le fait marquant de cette évolution est la modification de la structure de l'emploi en faveur de l'auto-emploi et au détriment du salariat. L'effectif des employeurs et indépendants, dont plus de 80% sont des indépendants selon l'enquête ménages (ONS, 2006, 2007), a plus que doublé, tandis que l'effectif des salariés permanents augmente à peine et que sa part relative dans la population occupée baisse très fortement, de 59% en 1992 à 32.7% en 2006 (voir tableau 1).

Le salariat non permanent a plus que quintuplé (multiplié par 5.5 entre 1992 et 2006) et est essentiellement occupé par le secteur privé (1 844 000, soit 84% du total des salariés non permanents selon l'enquête ménages 2005)⁴. Le nombre des aides familiaux, dont le poids dans l'emploi global est faible, a plus que doublé. L'expansion de l'emploi indépendant traduit l'expansion de l'emploi informel qui recouvre outre les employeurs non déclarés et les aides familiaux, des travailleurs non déclarés et occasionnels.

La comparaison des données relatives aux employeurs selon les enquêtes-emploi de l'ONS (par définition plus exhaustives) avec celles de la sécurité sociale (CNAS) révèle l'ampleur du phénomène de non déclaration des employeurs, qui demeure massif (près de la moitié des employeurs en 2003, un tiers en 2006, un cinquième en 2007), en dépit d'une tendance à la baisse ces dernières années (tableau 2).

⁴ Le salariat précaire tend à se développer significativement dans le secteur public, notamment dans le cadre des dispositifs publics d'emplois temporaires (CPE, ESIL, AIG, TUPHIMO...). Les travailleurs non permanents représentent plus d'un tiers des salariés des PME publiques en 2007 ; ils constituent la majorité des employés de ces entreprises dans le BTP, les services et l'agriculture.

Tableau 1. Evolution et structure de l'emploi par statut d'activité (1992-2006)

Effectifs (en milliers)	1992		1996		2006		Variation (%)
Population occupée	4903	100%	4964	100%	8 868	100%	+ 78.6
Employeurs-Indépendants	1308	26.6%	1135	22.8%	2 846	32.1%	+ 150.7
Salariés permanents	2897	59.0%	2866	57.7%	2 900	32.7%	+ 1.8
Salariés non permanents + apprentis	438	8.9%	673	13.5%	2 429	27.4%	+ 260.9
Aides familiaux	260	5.3%	290	5.8%	692	7.8%	+ 138.6
Population au chômage	1480		2200		1 240		- 43.6
Population active	6221		7164		10 109		+ 41.1
Taux de chômage	23.8%		30.7%		12,30%		

Source : enquêtes-emploi (ONS).

Tableau 2. Evolution de la catégorie des employeurs des PME (enquêtes et sources administratives)

	2003	2004	2005	2006	2007
Employeurs hors agriculture (ONS)	398000	388000	358000	385 000	352 000
Employeurs PME (CNAS)	207 949	225 449	245 842	259 282	284 244
% employeurs non déclarés	47,7%	41,9%	31,2%	32,65%	19,25%

Source : ONS, MPMEA (Adair et Bellache, 2008).

2.2. Estimations du secteur informel à l'échelle nationale

Le secteur informel est d'abord mesuré indirectement au regard de son évolution, puis estimé à l'échelle nationale en coupe instantanée sur la base de l'enquête emploi de l'ONS de 2007.

Selon des estimations indirectes, l'emploi informel représente une part croissante de l'emploi non agricole : il s'élève de 21.8% en 1977 à 25.6% en 1985, puis à 42.7% au cours de la décennie des années 1990, pour atteindre 41.3% au cours de la décennie 2000 (OECD, 2009).

La part de l'auto-emploi représente une part croissante de l'emploi non agricole : il s'élève de 15.5% dans les années 1970 et atteint 24.5% dans les années 1990, puis 31.7% dans les années 2000 ; la part de l'auto emploi féminin dans l'emploi non agricole des femmes s'élève de 5.2% dans les années 1990 à 25% dans les années 2000 (OECD, 2009).

La contribution du secteur informel non agricole au PIB non agricole s'élève de 27.8% (25.1% du PIB total) au cours des années 1990 à 30.4% (27.1% du PIB total) au cours des années 2000 (OECD, 2009).

L'estimation du secteur informel sur la base de la définition du BIT (ILO, 1993) aboutit à des résultats disparates selon les critères retenus.

2.2.1. Estimation selon le critère de la taille et du statut juridique

Selon le critère de la taille (moins de 5 employés), le secteur informel représenterait 43.8% de l'emploi total non agricole en 2004⁵. Selon le critère de statut juridique, en retenant l'hypothèse – discutable – que toutes les entreprises individuelles sont assimilables au secteur informel, celui-ci s'élèverait à 47.7% de l'emploi total non agricole en 2001 (tableau 3).

**Tableau 3. Evolution de l'emploi informel en Algérie
(en milliers et en % de l'emploi non agricole)**

	1985	1992	1997	2001	2004	2005	2006
Taille (< 10 emplois *, < 5 emplois **)	737* (25,6%)	1.232 ** (28,9%)	1.542** (33,1%)	1.868** (39,4%)	2.609** (43,8%)		
Entreprises individuelles		1.657 (38,9%)	1.991 (42,7%)	2.266 (47,7%)			
Emploi non agricole	2.878	4.264	4.660	4.747	5.954	6.664	7.260

Source : Hammouda (2006), Adair et Bellache (2008).

2.2.2. Estimation selon le critère du statut dans la profession

Le secteur informel, assimilé à l'auto-emploi non agricole (employeurs et indépendants, aides familiaux⁶), conformément au critère du statut dans la profession, représente, en 2007, 29.4% de l'emploi total non agricole et 25.4% de l'emploi total, ou encore 48.9% de l'emploi total privé non agricole et 38.9% de l'emploi total privé (tableau 9, annexe 1).

2.2.3. Estimation selon le critère de l'enregistrement

Le critère d'enregistrement renvoie à l'enregistrement de l'entreprise (administratif, social ou fiscal) ou à l'enregistrement de ses employés (utilisé notamment dans le cas des micro-entreprises, qui constituent le segment le plus « formel » du secteur informel).

Selon le critère de l'immatriculation au Centre National du Registre de Commerce (CNRC), près de 2/3 (64.5%) des 2 846 000 employeurs et indépen-

⁵ La taille et le statut juridique des entreprises ne sont pas renseignés dans les dernières enquêtes de l'ONS. Le critère de la taille renvoie à l'effectif employé (moins de 10 ou 5) et le statut juridique permet de distinguer les entreprises individuelles, relevant du secteur des ménages (dont le secteur informel constitue un sous-ensemble) des sociétés et quasi-sociétés qui sont généralement enregistrées et tenant une comptabilité complète.

⁶ Etant donné l'indisponibilité de la répartition sectorielle des aides familiaux, nous faisons l'hypothèse (discutable) que les aides familiaux urbains correspondent aux aides familiaux non agricoles et les aides familiaux ruraux aux aides familiaux agricoles. Néanmoins, la correspondance urbain-non agricole et rural-agricole paraît réaliste au regard de la prédominance des aides familiaux dans l'agriculture. Selon le dernier Recensement Général de l'Agriculture (2001), la main d'œuvre familiale agricole s'élève à 1889240, soit 42.7% de la main d'œuvre totale (permanente et non permanente) travaillant sur l'exploitation (4421358) (MADR, 2003).

dants, en 2006⁷, ne sont pas immatriculés au registre de commerce (RC) et exercent ainsi leur activité sans autorisation administrative. Le non enregistrement concerne essentiellement les indépendants (73%). Les employeurs non enregistrés représentent un quart (25.5%) (ONS, 2007).

En 2007, selon le critère de non affiliation à la sécurité sociale, 4 272 000 actifs (dont près d'un quart dans l'agriculture) ne sont pas assurés, soit 49.7% de l'emploi total. En tenant compte uniquement des actifs non agricoles, conformément à la définition du secteur informel du BIT, la non affiliation concerne 3 251 000 actifs non agricoles, soit 43.7% de l'emploi total non agricole et 72.7% de l'emploi total privé non agricole. La non affiliation (à la CASNOS) concerne essentiellement les aides familiaux (94.8%), les employeurs et indépendants (70.1% et 77.7% chez les seuls indépendants), relevant exclusivement du secteur privé, ainsi que les salariés non permanents et apprentis (70.8%), relevant également pour l'essentiel du secteur privé, le secteur public étant réputé déclarer ses employés (ONS, 2008).

Selon le critère fiscal, 2/3 des employeurs et indépendants échappent totalement à l'imposition en 2007. Le non-paiement des impôts concerne beaucoup plus les indépendants (74.0%) que les employeurs (25.4%). En considérant le paiement au forfait de l'impôt comme critère supplémentaire de l'informalité, la proportion des employeurs et indépendants échappant totalement ou partiellement à l'imposition s'élève à 90.8% (ONS, 2008).

On note que le taux d'enregistrement administratif et fiscal des employeurs et indépendants (un tiers d'entre eux sont immatriculés au RC et paient l'impôt) est plus élevé que le taux d'affiliation à la sécurité sociale (seul un quart est affilié à la CASNOS). Ceci s'expliquerait par le fait que le démarrage de l'activité dans certains secteurs (commerce notamment) nécessite la possession d'un registre de commerce et le paiement des premiers impôts, ce qui permet ainsi une existence légale provisoire (Maldonado, 1995). Une fois installés, les micro-entrepreneurs adoptent des stratégies pour essayer d'échapper aux impôts et aux cotisations sociales.

2.2.4. Estimation selon le critère de la tenue de comptabilité

Selon le critère de la comptabilité, un peu plus du quart des employeurs et indépendants (26.1%) ne tiennent aucune comptabilité (29% pour les indépendants et 11.6% pour les employeurs). 4.5% des employeurs et indépendants seulement tiennent une comptabilité complète ou partielle, conformément au code du commerce qui exige de l'entreprise (personne morale ou physique) la tenue du journal général, du livre des inventaires et du livre de paie des employés (ONS, 2008).

Le degré d'informalité varie selon le critère retenu : plus d'un quart des micro-entrepreneurs ne tient aucune comptabilité, deux tiers ne sont pas immatriculés et ne payent pas d'impôts ; trois quarts ne sont pas affiliés à la sécurité

⁷ Dans l'enquête emploi de 2007, l'immatriculation au RC est renseignée pour les employeurs (dont 21,3% ne sont pas immatriculés au RC) mais pas pour les indépendants.

sociale. Malheureusement, les données individuelles de l'enquête de l'ONS ne sont pas accessibles, ce qui ne permet donc pas de croiser les critères d'informalité, ni d'appréhender l'emploi informel des salariés.

Tableau 4. Caractéristiques des entrepreneurs formels et informels à Bejaïa (2007)

Caractéristiques	Entrepreneurs formels	Entrepreneurs informels (purs)
Nombre	143 (63,2%)	45 (19,9%)
Age	40-49 ans	Non discriminant
Ancienneté dans l'activité	Depuis plus de 10 ans	Non discriminante
Secteur d'activité	Essentiellement l'industrie	Non discriminant
Lieu d'activité	Local professionnel	Dans la rue
Effectif employé	Non discriminant	Aucun salarié employé (indépendants)
Tenue de comptabilité	Comptabilité régulière	Absence de comptabilité régulière
Revenu (Chiffre d'Affaires-CA)	Non discriminant	CA variant entre ½ SMNG et 1 SMNG/an
Clientèle	Entreprises privées et les particuliers	
Fournisseurs	Grossistes et importateurs	Marché noir ou pas de fournisseurs
Financement de création de l'activité	Crédit bancaire et crédit fournisseur	
Financement de l'activité	Crédit bancaire et crédit fournisseur	
Raisons de choix de l'activité	Recherche d'un statut meilleur et/ou de revenus élevés	Pour subvenir à leurs besoins

Source : composé par nos soins.

3. TYPOLOGIE DES ACTIFS INFORMELS ET DÉTERMINANTS DE L'INFORMALITÉ

Nous avons réalisé une enquête par questionnaire auprès de 522 ménages (3378 individus) dans la wilaya de Bejaïa en 2007, dont il ressort que l'emploi informel représenterait 43.1% de l'emploi total non agricole et 63.5% de l'emploi total privé non agricole⁸ (tableau 12, annexe 3). Le secteur informel, selon la définition stricte du BIT (ILO, 1993) qui prend en considération uni-

⁸ L'échantillon des ménages, concentrés essentiellement dans les grands centres urbains, a été tiré de façon aléatoire au niveau des districts appartenant aux 12 communes (6 urbaines et 6 rurales) retenues. Celles-ci représentent près d'un quart du total des communes de la wilaya et regroupent plus de la moitié (53%) de l'ensemble des ménages de la wilaya recensés à l'occasion du pré-recensement effectué en 2007. L'échantillon est affecté de deux biais : (i) une surreprésentation des ménages urbains par rapport aux ménages ruraux ; (ii) la qualité des informations recueillies : dans certains cas, ce sont les femmes qui ont répondu à la place de leurs maris absents lors du passage des enquêtrices, ce qui a engendré parfois des réponses imprécises ou des données manquantes. Pour limiter ce biais, après traitement et vérification de l'ensemble des questionnaires, 38 ont été éliminés.

quement les actifs des entreprises du secteur informel, représenterait 22% de l'emploi total non agricole et 32.4% de l'emploi total privé non agricole.

L'analyse en coupe instantanée de deux sous-échantillons (employeurs et indépendants et salariés du secteur privé non agricole) tirés de cette enquête permet, d'une part, de cerner les caractéristiques saillantes des actifs informels grâce à l'analyse multidimensionnelle et, d'autre part, d'identifier les déterminants de l'informalité grâce à la régression logistique.

3.1. Typologie des actifs informels selon l'analyse multidimensionnelle

3.1.1. La segmentation des non-salariés

Le sous-échantillon des non-salariés non agricoles est composé de 226 entrepreneurs (employeurs et indépendants). Près de 9 entrepreneurs sur 10 sont des hommes, dont plus des deux tiers exercent dans le tertiaire (services et commerce) et près de 20% dans l'industrie et le BTP. Deux entreprises sur cinq sont constituées d'indépendants (0 employé) ; la moitié compte au plus un effectif de 5 personnes (employeur compris) et moins de 8% comptent au moins 6 employés (employeurs compris), essentiellement dans l'industrie et le BTP. Il s'agit de micro-entreprises (dont l'effectif est inférieur à 10 employés) dans 96% des cas.

3.1.1.1. Entrepreneurs formels vs. entrepreneurs informels

Une première analyse factorielle des correspondances multiples⁹ (deux facteurs expliquent 58.5% de l'inertie) permet d'identifier sur la base du critère de l'enregistrement (administratif, fiscal et social) les caractéristiques saillantes de deux groupes distincts (tableau 4) : les micro-entrepreneurs *formels* inscrits au registre de commerce, affiliés à la sécurité sociale, payant les impôts et tenant une comptabilité régulière ; les micro-entrepreneurs *informels* non-inscrits au RC, non affiliés à la CASNOS, ne payant pas d'impôts et ne tenant pas de comptabilité ou ayant une comptabilité irrégulière et incomplète.

3.1.1.2. Formels purs, informels purs et informels « hybrides »

Une deuxième analyse factorielle des correspondances multiples (deux facteurs expliquent 52.07% de l'inertie), fondée sur une nouvelle variable composite (informalité), construite sur la base de l'enregistrement administratif (possession ou non du RC), fiscal (paiement ou non des impôts) et social (affiliation ou non à la CASNOS) distingue trois groupes d'entrepreneurs : les *formels* immatriculés au RC, affiliés à la CASNOS et payant les impôts ; les *informels hybrides* immatriculés au RC, non affiliés et/ou ne payant pas d'impôts ; les *informels purs* non immatriculés au RC, non affiliés à la CASNOS et ne payant pas d'impôts (tableau 5).

⁹ Cette analyse a porté sur 21 variables (soit 70 modalités) relatives aux caractéristiques de l'entrepreneur (sexe, âge, niveau d'instruction, ...) et à celles de l'unité de production (taille, secteur d'activité, localisation, ...).

Tableau 5. Répartition des micro-entrepreneurs selon l'enregistrement administratif, fiscal et social à Bejaïa (2007)

	Immatriculation au RC	Affiliation à la CASNOS	Paiement des impôts	Total	
				Effectif	%
Formels purs	OUI	OUI	OUI	143	63.2
Informels purs	NON	NON	NON	45	19.9
Informels hybrides	OUI	NON	NON	38	16.8
Total				226	100

Source : composé par nos soins.

Les *entrepreneurs formels* représentent près de deux tiers (63.2%) de l'ensemble des entrepreneurs ; ce sont le plus souvent des hommes, mariés, âgés de plus de 30 ans, qui disposent d'un capital humain (formation professionnelle et niveau d'instruction secondaire ou moyen) et d'une expérience professionnelle résultant de l'exercice de leur activité depuis plus de 10 ans dans l'industrie et au sein d'un établissement (ou d'un local professionnel). La recherche d'un statut meilleur et/ou de revenus élevés explique le choix de leur activité (logique d'accumulation). Ils emploient un effectif de 1 à 4 employés (micro-entreprises). Leur chiffre d'affaires (CA) est élevé (3 à 9 SNMG/an) et ils tiennent une comptabilité de façon régulière. Leur clientèle est composée à la fois d'entreprises privées et de particuliers ; ils s'approvisionnent auprès des grossistes et/ou des importateurs. Ils ont financé la création de leur activité grâce à un crédit bancaire ou un crédit fournisseur auxquels ils font également appel pour le financement de leur activité courante.

Les *entrepreneurs informels purs* représentent 19.9% de l'ensemble des entrepreneurs ; il s'agit d'indépendants (n'employant aucun salarié), issus du salariat informel et ayant un très faible niveau d'instruction (niveau primaire ou sans instruction). Le choix de leur activité est dicté par la nécessité de subvenir à leurs besoins (logique de reproduction sociale). Ils exercent dans le commerce, essentiellement dans la rue ou sur le marché et ne tiennent aucune comptabilité. Leur revenu est très faible (CA annuel compris entre 1/2 et 1 SNMG annuel) voire moyen (1 à 3 SNMG). Le financement de l'activité est assuré grâce à la famille ; ils s'approvisionnent auprès des grossistes et/ou du marché noir.

Les *entrepreneurs informels hybrides*, enregistrés mais non affiliés et non imposés, représentent 16.8% de l'ensemble des entrepreneurs ; Il s'agit de jeunes (exerçant depuis moins de 4 ans), essentiellement des femmes, célibataires qui ont accédé à leur premier emploi directement sous le statut d'indépendant. Ils exercent dans le secteur des services (hors commerce) et tiennent une comptabilité irrégulière. Leur clientèle est composée de particuliers et le règlement des clients se fait exclusivement en espèces. Le financement de la création de l'activité est assuré par l'épargne personnelle ou familiale.

3.1.2. La segmentation salariés formels vs. salariés informels

Le sous échantillon des salariés du secteur privé non agricole est composé de 236 actifs (parmi l'ensemble des 553 salariés permanents non agricoles),

dont 98 (soit 41.5%) sont informels. Plus de 4/5 des salariés du secteur privé sont des hommes et moins de 1/5 des femmes (qui sont plus nombreuses dans le secteur public). Près de la moitié travaille dans les services, un tiers dans l'industrie et 1 salarié sur 5 dans le BTP.

Tableau 6. Caractéristiques des salariés du secteur formel et des salariés du secteur informel à Bejaïa (2007)

Variabiles	Salariés formels	Salariés informels
Age	30 à 39 ans	Non discriminant
Niveau d'instruction	Secondaire ou supérieur	Moyen
Ancienneté dans le travail	4 à 10 ans	3 ans au plus
Secteur d'activité	Industrie	Services
Revenu (salaires)	1 à 2 SMNG (12000 à 25000 DA)	Inférieur au SMNG
Durée du travail (hebdomadaire)	40 heures	Non discriminante

Source : composé par nos soins.

L'analyse multidimensionnelle (deux facteurs expliquent 56.75% de l'inertie permet de distinguer le groupe des *salariés formels* de celui des *salariés informels* (tableau 6). Le salarié formel correspond ici au salarié assuré et le salarié informel est défini comme un salarié non assuré, c'est-à-dire non déclaré à la caisse nationale de l'assurance sociale (CNAS).

Les salariés du secteur formel sont âgés de plus de 30 ans et disposent d'un niveau d'instruction élevé (secondaire et supérieur) ; ils exercent depuis au moins 4 ans, travaillant en moyenne 40 heures par semaine (durée légale), dans l'industrie où le salaire correspond au moins au salaire minimum (SNMG) qui s'élève à 12 000 DA.

Les salariés du secteur informel se distinguent par un faible niveau d'instruction et une faible rémunération (salaire inférieur au SNMG). Ils exercent, depuis peu de temps (3 ans au plus), dans les services et le commerce, où l'emploi est précaire et la durée de travail est flexible.

La typologie issue de l'analyse multidimensionnelle conforte l'hypothèse suggérée par l'examen de l'enquête-emploi nationale : l'informalité se décline du blanc (*formels*) au noir (*informels purs*) en passant par le gris (*informels hybrides*) ; elle affecte plus du tiers des micro-entrepreneurs (*informels purs* et *informels hybrides*) et plus de deux salariés sur cinq.

3.2. Les déterminants de l'informalité par le modèle de régression logistique

Un modèle de régressions logistiques nous permet de mettre en évidence les déterminants de l'informalité des actifs salariés et non-salariés et de calculer les probabilités pour qu'un individu appartienne au groupe des informels.

3.2.1. Les déterminants de l'informalité des non-salariés

La régression logistique binaire déterminant l'informalité (informel = 1 et formel = 0) des entrepreneurs non agricoles (83 sur 226) est fondée sur la méthode ascendante pas à pas (5 itérations) ; le meilleur modèle selon le maximum

de vraisemblance a permis d'obtenir une bonne capacité prédictive (75.7% de l'échantillon est correctement classé).

Parmi les 9 variables explicatives retenues – sexe, âge, niveau d'instruction, statut dans l'emploi antérieur, ancienneté dans l'activité, secteur d'activité, lieu d'activité, effectif employé et chiffre d'affaires –, 5 apparaissent comme déterminant l'informalité des micro-entrepreneurs : *l'âge, le niveau d'instruction, l'ancienneté dans l'activité, le lieu d'activité et l'effectif employé* (tableau 10, annexe 2). Le niveau d'instruction et l'ancienneté caractérisent le capital humain des individus, le lieu d'activité et l'effectif employé caractérisent l'entreprise ; il convient de remarquer que l'ancienneté n'est pas indépendante de l'âge.

L'âge : la probabilité d'être informel diminue avec l'âge. Les entrepreneurs âgés de 30 à 39 ans ont 2 fois moins de chances d'être informels par rapport aux entrepreneurs âgés de 20 à 29 ans. Ceux âgés de 40 à 49 ans ont 5 fois moins de chances d'être informels. Les micro-entrepreneurs du secteur informel sont essentiellement jeunes.

Le niveau d'instruction : la probabilité d'être informel diminue avec le niveau d'instruction. Les entrepreneurs ayant un niveau d'instruction moyen ont 3 fois moins de chance d'être informels comparativement aux entrepreneurs sans instruction ou ayant un niveau primaire. Ceux ayant un niveau secondaire ou supérieur ont respectivement 10 et 15 fois moins de chance d'être informels.

L'ancienneté : la probabilité d'être informel diminue avec l'ancienneté. Les entrepreneurs exerçant leur activité depuis au moins 4 ans ont 3 fois moins de chance d'être informels que ceux exerçant depuis moins de 4 ans. Les entrepreneurs exerçant depuis plus de 10 ans ont 4 fois moins de chance d'être informels.

Le lieu d'activité : la probabilité d'être informel diminue avec la localisation de l'activité. Comparativement aux entrepreneurs exerçant dans un établissement ou un local professionnel, les entrepreneurs exerçant leur activité sur le marché ou sur un chantier (BTP) ont respectivement 6 fois plus de chance et 13 fois plus de chance d'être informels.

L'effectif employé : la probabilité pour qu'une entreprise soit informelle diminue avec l'augmentation de l'effectif employé. Comparativement aux indépendants (0 employé), les entreprises de 1 à 4 employés ont 3 fois moins de chance d'être informelles. Celles employant entre 5 et 9 personnes ont 4 fois moins de chance d'être informelles par rapport aux indépendants. La probabilité d'être informelle pour une entreprise de plus de 9 employés est quasiment nulle.

3.2.2. Les déterminants de l'informalité des salariés

La régression logistique déterminant l'informalité (informel = 1 et formel = 0) des salariés du secteur privé non agricole (98 sur 236) et la probabilité pour qu'un salarié appartienne au groupe des informels a retenu 9 variables explicatives : le sexe, l'âge, le statut matrimonial, le niveau d'instruction, le statut dans

l'emploi antérieur, l'ancienneté dans le travail, le secteur d'activité, le revenu mensuel de l'activité principale et le volume de travail hebdomadaire.

Deux méthodes ont été successivement utilisées. La méthode ascendante pas à pas (4 itérations) selon le maximum de vraisemblance a permis d'obtenir une bonne capacité prédictive (77.1% de l'échantillon est correctement classé). Elle identifie 4 déterminants de l'informalité des salariés (tableau 11, annexe 2) : la *situation matrimoniale*, le *niveau d'instruction*, le *secteur d'activité* et le *salaire*. La méthode descendante pas à pas (4 itérations) a également permis d'obtenir une bonne capacité prédictive (76.7% de l'échantillon est correctement classé). Elle identifie, outre le *niveau d'instruction*, le *secteur d'activité* et le *salaire* (comme la méthode précédente), deux autres variables déterminant l'informalité : le *sexe* et l'*âge* qui n'est pas significatif. Le niveau d'instruction caractérise le capital humain des individus, le secteur d'activité et le salaire caractérisent l'entreprise.

La situation matrimoniale : les salariés célibataires (et veufs ou divorcés) ont une probabilité 6 fois plus élevée que les salariés mariés d'appartenir au groupe des informels.

Le niveau d'instruction : la probabilité d'être informel diminue avec le niveau d'instruction. Les salariés ayant un niveau d'instruction moyen ont 2 fois moins de chance d'être informels comparativement aux salariés sans instruction ou ayant un niveau primaire. Ceux ayant un niveau secondaire ou supérieur ont respectivement 5 et 13 fois moins de chance d'être informels.

Le secteur d'activité : les salariés exerçant dans le BTP et les services ont une probabilité plus élevée d'être informels que les salariés de l'industrie. Les salariés de la fonction publique (administration, éducation et santé) sont tous déclarés à la CNAS et donc formels (pluriactivité mise à part).

Le salaire : la probabilité pour un salarié d'être informel diminue avec l'augmentation du salaire. Les salariés percevant un revenu mensuel de 12000 à 25000 DA (1 à 2 SNMG) ont 4 fois moins de chances d'être informels par rapport à ceux ayant un salaire inférieur au SNMG (12 000 DA). La probabilité d'avoir une activité informelle pour les salariés (cadres et cadres supérieurs) disposant d'un salaire égal ou supérieur à 50 000 DA est quasiment nulle. Les salariés rémunérés en deçà du SNMG ne sont pas déclarés à la sécurité sociale par leurs employeurs alors que ceux qui perçoivent un salaire relativement élevé sont systématiquement assurés.

La constante du modèle est significative et négative ; ceci pourrait s'interpréter comme l'effet négatif de la réglementation sociale (obligeant les employeurs publics et privés à déclarer leurs salariés à la CNAS) sur la probabilité d'être informels pour les salariés.

Le sexe : la probabilité d'être salariée informelle est 3 fois plus élevée chez les femmes par rapport aux hommes.

L'âge : la probabilité d'être informel diminue avec l'âge du salarié mais la variable n'est pas significative.

L'analyse multidimensionnelle a permis d'identifier les variables discriminantes des actifs informels (salariés et non salariés) et de proposer une typologie des non salariés : formels, informels hybrides et informels purs. Les micro-entrepreneurs informels se caractérisent par l'absence de comptabilité (informels purs) ou sa tenue incomplète et irrégulière (informels hybrides), le lieu d'activité (rue, marché et chantier), la taille de l'unité (0 employé, indépendant), le faible niveau d'instruction, le secteur d'activité (services et commerce), le niveau de revenu (faible ou moyen), la source de financement de l'activité (épargne personnelle ou familiale), le type de clientèle (consommateur final) ou de fournisseurs (marché formel et marché informel) et enfin la logique de reproduction sociale. Les salariés informels se distinguent par le genre (essentiellement des femmes), la situation matrimoniale (célibataires), le niveau d'instruction (moyen), l'absence d'ancienneté, le secteur d'activité (services, BTP) et le faible niveau des salaires.

La régression logistique a permis d'identifier les déterminants de l'informalité des actifs selon leur statut dans l'emploi (salarié ou non salarié). La probabilité d'être micro-entrepreneur informel est plus élevée chez les actifs jeunes, ayant un faible niveau d'instruction, sans ancienneté et sans employé (indépendants) et exerçant sans local spécifique (marché, chantier). La probabilité d'être salarié informel est plus élevée chez les actifs célibataires et ceux ayant un faible niveau d'instruction, un salaire faible et exerçant leur activité dans les services et le BTP.

4. MOBILITÉ SOCIOPROFESSIONNELLE ET TRAJECTOIRES DES ACTIFS INFORMELS ET FORMELS

L'analyse en coupe instantanée ne peut se substituer à l'analyse longitudinale mais elle permet cependant d'identifier la mobilité des actifs et d'étudier leurs trajectoires individuelles au regard de l'âge, du niveau d'instruction, du secteur d'activité et du revenu. Les trajectoires individuelles diffèrent selon qu'elles soient mobiles ou non et selon la nature de la mobilité socioprofessionnelle qui distingue ou combine la mobilité sectorielle exprimant le changement de secteur (formel ou informel) et la mobilité statutaire exprimant le changement de statut (salarié ou non salarié) au regard de l'emploi antérieur.

4.1. Mobilité observée, trajectoires et emploi informel

Plus de la moitié (251) des 462 actifs a accédé directement au marché du travail sous le statut de salariés (135) ou de non salariés (116 employeurs et indépendants); la mobilité socioprofessionnelle concerne moins de la moitié (211) des actifs salariés (101) et non salariés (110) ayant occupé un emploi antérieur (tableau 7).

En termes de stocks, l'analyse en coupe instantanée montre que la mobilité des actifs s'opère sensiblement dans la même proportion dans les deux sens, du secteur formel vers le secteur informel et vice-versa. La mobilité re-

couvre aussi un changement de statut dans l'emploi (salarié, non salarié) qui recouvre une promotion ou un déclassement au regard du revenu perçu selon le capital humain de l'individu.

Tableau 7. Mobilité sectorielle des actifs du secteur formel et du secteur informel à Bejaïa (2007)

	Secteur formel		Secteur informel		Total par statut		
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Total
Mobilité intersectorielle							
Salariés	64	74	37	61	101	135	236
Non-salariés (employeurs et indépendants)	69	74	41	42	110	116	226
Total par secteur	133	148	78	103	211	251	462

Source : composé par nos soins.

La mobilité concerne près d'un salarié informel sur cinq issu essentiellement du salariat formel et suggère une mobilité descendante. La mobilité concerne aussi près d'un salarié formel sur cinq issu essentiellement du salariat informel et suggère a contrario une mobilité ascendante. De même, la mobilité concerne près d'un non salarié formel sur cinq issu essentiellement du salariat informel et suggère également une mobilité ascendante. Enfin, la mobilité concerne près d'un non salarié informel sur cinq provenant essentiellement du salariat formel et recouvre une mobilité qui peut être ou non ascendante (schéma 1).

Cependant, la mobilité en termes de flux n'est pas à somme nulle.

La mobilité dans les deux sens affecte un actif (salarié et non salarié) sur huit parmi les individus âgés de moins de 30 ans, dont la trajectoire n'est pas achevée, mais près d'un actif (salarié et non salarié) sur quatre parmi les individus âgés de plus de 30 ans. Si la trajectoire des actifs de moins de 30 ans tend à reproduire celle des actifs de plus de 30 ans, le secteur informel devrait continuer à croître.

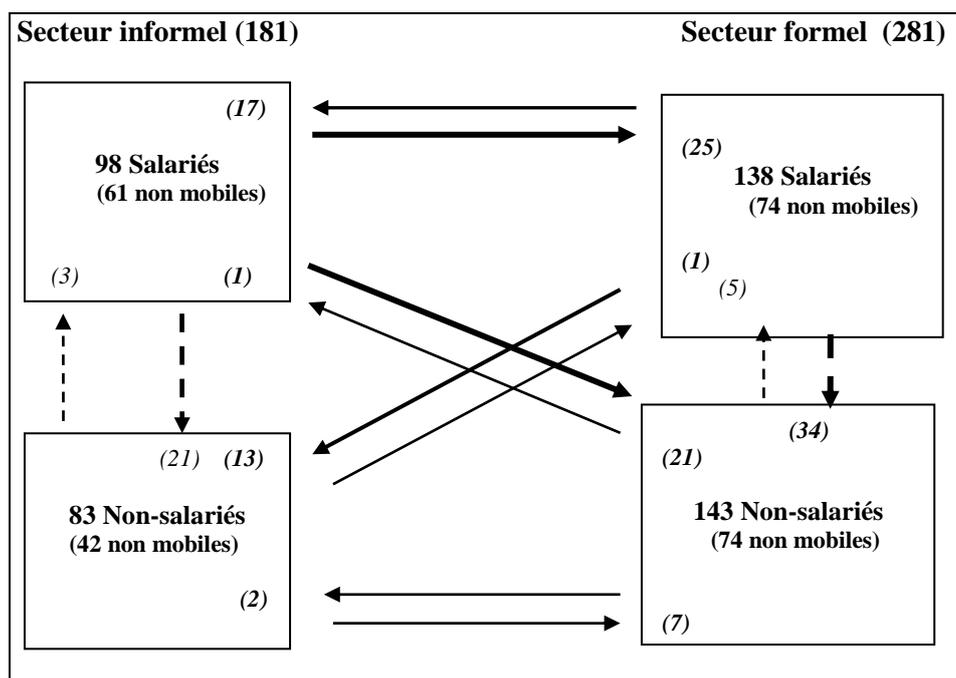
De plus, la classe d'âge des actifs de moins de 30 ans va encore s'accroître au regard du trend démographique, et si sa mobilité demeure marquée par un flux du secteur formel (salariés et non-salariés) vers le secteur informel un peu plus élevé que le flux inverse, le secteur informel devrait également continuer à croître.

A contrario, les flux des actifs de plus de 30 ans du secteur informel (salariés et non-salariés) vers le secteur formel sont un peu plus élevés que les flux inverses. Si la trajectoire des actifs de plus de 30 ans tend à être répliquée par les actifs de moins de 30 ans, le secteur informel pourrait progressivement se stabiliser d'ici 2020.

Bien sûr, ces affirmations découlent d'un échantillon limité et reposent sur une extrapolation *ceteris paribus*. Elles négligent l'impact des mesures fiscales, financières et d'accompagnement destinées à promouvoir et à soutenir la création d'entreprises dans le secteur formel et à inciter une fraction du secteur informel à se formaliser (les informels hybrides). Ainsi, les récentes mesures de

simplification et de réduction fiscales vont dans le sens d'une stabilisation du secteur informel ; elles appellent d'autres mesures visant à réduire les charges sociales et les coûts de réglementation qui demeurent constamment élevés (World Bank, 2008).

Schéma 1. Mobilité des salariés et des non-salariés informels et formels à Bejaïa (2007)



Lire : (3) des 98 salariés informels ont exercé un emploi antérieur comme non-salariés informels (Cf. tableau 13, annexe 4).

4.2. Trajectoire biphasée vs. trajectoire triphasée

Les *entrepreneurs formels* concernés par la mobilité sont âgés de plus de 40 ans et « expérimentés » et sont issus du salariat formel (mobilité ascendante intra-sectorielle).

Les *micro entrepreneurs informels* mobiles sont âgés de 30 à 39 ans et ont exercé un emploi antérieur comme salarié dans le même secteur (mobilité ascendante intra-sectorielle).

Les *salariés informels* sont des individus très jeunes (moins de 30 ans) ayant accédé directement au marché du travail sous le statut de salarié informel (pas de mobilité socioprofessionnelle).

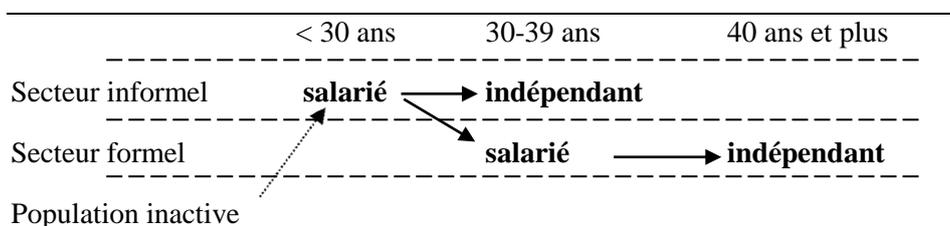
Les *salariés formels* concernés par la mobilité sont âgés de 30 à 39 ans et sont issus du salariat secteur informel (mobilité horizontale intersectorielle).

Ainsi, les micro-entrepreneurs du secteur informel ne semblent pas suivre une trajectoire triphasée (salarié informel → salarié formel → indépendant informel) et ne seraient pas essentiellement des individus âgés et expérimentés (plus de 40 ans) comme le suggèrent les schémas de Fields (1990) et de Lopez (1989). Il s'agit essentiellement d'entrepreneurs relativement jeunes (30-39 ans) et qui sont issus pour l'essentiel des rangs de salariés du même secteur qui eux-mêmes, très jeunes (moins de 30 ans), ont accédé directement au marché du travail sous le statut de salarié informel (trajectoire biphasée).

Les salariés du secteur formel concernés par la mobilité socioprofessionnelle, conformément aux modèles sus-cités, sont plutôt des individus âgés de 30 à 39 ans et ayant exercé un emploi antérieur comme salarié dans le secteur informel. En revanche, ces salariés formels ne reviendraient pas forcément dans le secteur informel comme indépendants mais évolueraient plutôt vers le statut d'entrepreneur dans le secteur formel selon une mobilité ascendante intra-sectorielle (schéma 2).

La trajectoire triphasée semble ainsi s'appliquer aux entrepreneurs formels qui commenceraient ainsi leur activité comme salariés dans le secteur informel à un âge précoce (moins de 30 ans), puis adopteraient quelques années plus tard (30-39 ans) le statut de salarié dans le secteur formel pour se mettre enfin à leur compte dans le secteur formel, grâce notamment au capital financier, technique et relationnel accumulé pendant leur activité salariale dans le secteur officiel.

Schéma 2. Mobilité inter et intra-sectorielle des actifs salariés et non-salariés



Source : élaboré par nos soins.

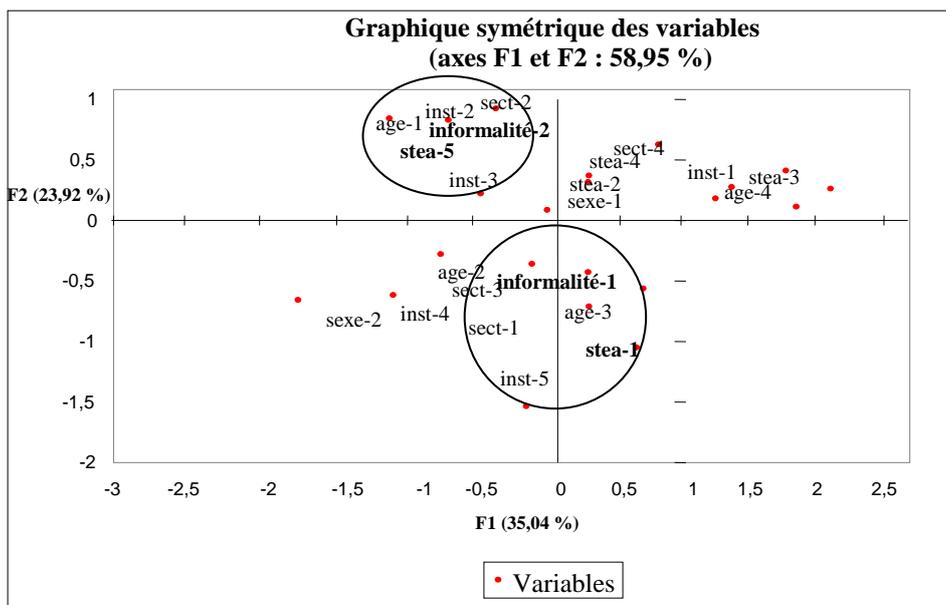
4.3. Segmentation « formel/informel » et « informel mobile/informel non mobile »

Une analyse multidimensionnelle portant, outre le statut formel/informel et le statut de l'emploi antérieur occupé, sur les variables âge, niveau d'instruction, secteur d'activité et revenu, permet d'identifier les caractéristiques de la mobilité aussi bien des salariés que des non-salariés formels et informels (graphiques 1 et 2).

Les *micro-entrepreneurs formels*, issus du salariat du même secteur, sont âgés de plus de 40 ans, disposent d'un niveau d'instruction élevé (formation professionnelle, niveau supérieur) et exercent dans l'industrie (activité exigeant

un certain niveau de qualification) et les services où ils gagnent un revenu élevé (entre 3 et 6 SNMG annuels).

Graphique 1. Caractéristiques des non-salariés (mobiles et non mobiles)



Source : XLSTAT.

Les *micro-entrepreneurs informels* ayant accédé directement au marché du travail sous le statut d'indépendant (sans mobilité professionnelle) sont jeunes (moins de 30 ans), avec un niveau d'instruction moyen, exerçant dans le secteur du BTP et gagnent un revenu de subsistance, inférieur au SNMG annuel.

Les *micro-entrepreneurs informels* mobiles, issus pour l'essentiel du salariat informel, sont jeunes (moins de 30 ans, entre 30 et 39 ans) comparative-ment à leurs homologues du secteur formel, bien moins instruits (niveau primaire au plus) et exercent leur activité essentiellement dans les services et le BTP. Ils gagnent un revenu annuel plus élevé que celui des indépendants informels n'ayant jamais exercé une activité antérieure (2 à 3 SNMG annuels).

Les *salariés informels* ayant accédé directement au marché du travail informel sous le statut de salarié (sans emploi antérieur), exercent dans les services et se caractérisent par leur jeune âge (moins de 30 ans) et un niveau d'instruction moyen et gagnent un revenu mensuel inférieur au salaire minimum.

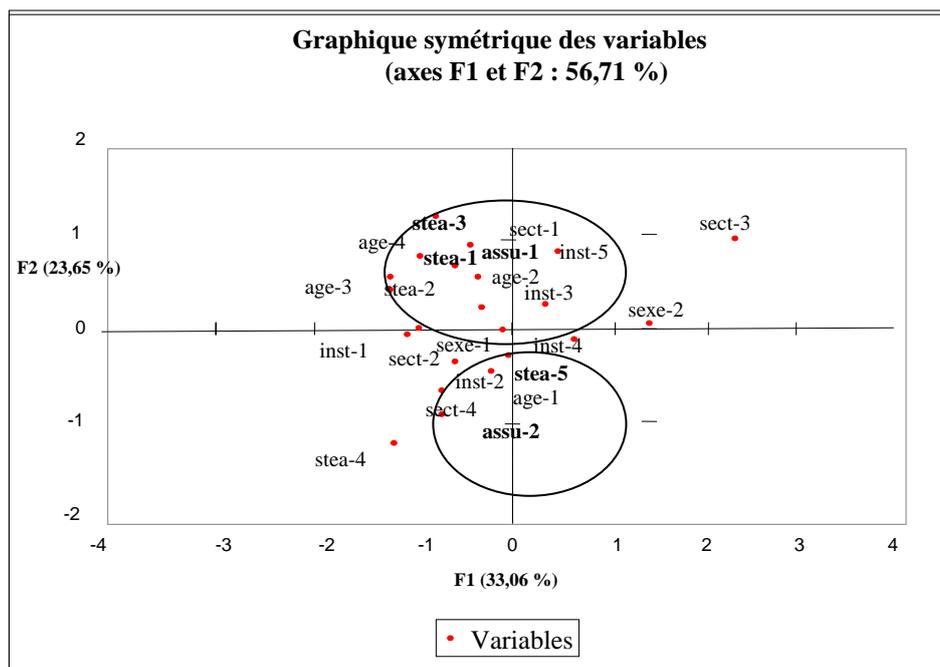
Les *salariés formels* ayant exercé un emploi antérieur sous le même statut et dans le même secteur gagnent un salaire moyen, compris entre un et deux fois le SNMG.

Enfin, l'analyse des seuls salariés mobiles ne permet pas de cerner le niveau de revenu des salariés formels ayant préalablement exercé comme salariés dans le secteur informel.

Dans le graphique 1, sur le plan F1-F2 (58,95%), l'axe F2 (23,92%) oppose, d'une part, les non salariés formels (informalité-1) et les non salariés informels (informalité-2) et, d'autre part, salarié formel dans l'emploi antérieur (stea-1) et sans emploi antérieur (stea-5). Il permet de définir 2 groupes distincts d'individus, les non salariés formels et les non salariés informels. Les valeurs test (valeurs absolues ≥ 2) de ces différentes modalités sont significatives sur cet axe.

Dans le graphique 2, sur le plan F1-F2 (56,71%), l'axe F2 (23,65%) oppose à la fois salariés formels (assu-1) et salariés informels (assu-2) et salarié formel dans l'emploi antérieur (stea-1) et indépendant formel dans l'emploi antérieur (stea-3), d'une part, et sans emploi antérieur (stea-5) d'autre part.

Graphique 2. Caractéristiques des salariés (mobiles et non mobiles)



Source : XLSTAT.

Ainsi, la segmentation entre les deux marchés du travail (formel et informel) se traduit par une nette différence en termes d'âge des actifs salariés et non-salariés (plus jeunes dans le secteur informel), de niveau d'instruction (plus faible dans le secteur informel) et de rémunération (plus faible dans le secteur informel). Le marché du travail informel paraît également nettement segmenté entre, d'un côté, les *non-salariés non mobiles* (très jeunes, niveau d'instruction moyen et faible revenu) et de l'autre les *non-salariés mobiles* (issus du salariat

informel, relativement plus âgés, avec un niveau d'instruction plus faible et dégageant un revenu moyen : 2 à 3 SNMG annuels (tableau 8).

L'analyse en coupe instantanée ne permet pas de distinguer la segmentation du marché du travail au regard de sa nature endogène (relative aux caractéristiques des actifs) ou exogène (relatives aux caractéristiques des secteurs d'activité). Les variables relatives au capital humain – instruction et expérience liée à l'ancienneté dans l'activité (corrélée à l'âge) – peuvent expliquer la segmentation au sein du secteur informel : les entrepreneurs dotés d'un capital humain suffisant choisissent d'entrer dans le secteur informel ou d'y demeurer car celui-ci offre une promotion sociale et une rémunération nette satisfaisante (sans doute équivalente à celle qu'offre le secteur formel), tandis que ceux qui disposent d'un faible capital humain pénètrent dans le secteur informel en raison de faibles barrières à l'entrée mais ne perçoivent qu'une faible rémunération. A contrario, pour les salariés, les faibles rémunérations au sein du secteur informel qui visent à réduire le coût du travail leur sont imposées et il est peu plausible que celles-ci puissent atteindre celles du secteur formel à capital humain équivalent.

Tableau 8. Caractéristiques des marchés du travail formel et informel à Bejaïa (2007)

Caractéristiques	Non-salariés		Salariés		
	Mobiles	Non mobiles	Mobiles	Non mobiles	
Secteur formel	Statut de l'emploi Antérieur	Salariat formel	Sans	Salariat informel	Sans
	Age	> 40 ans		30-39 ans	30-39 ans
	Niveau d'instruction	Elevé (FP, supérieur)		Relativement élevé (secondaire ou supérieur)	Relativement élevé (secondaire ou supérieur)
	Secteur d'activité	Industrie, services		Industrie	Industrie
	Revenu	3 à 6 SNMG/an		1-2 SNMG	1 à 2 SNMG
Secteur informel	Statut de l'emploi antérieur	Salariat informel	Sans		Sans
	Age	30-39 ans	< 30 ans		< 30 ans
	Niveau d'instruction	Faible (primaire)	Moyen		Moyen
	Secteur d'activité	Services, BTP	BTP		Services
	Revenu	Moyen (2 à 3 SNMG/an)	Faible (< 1 SNMG/an)		Faible (<1 SNMG)

Source : composé par nos soins.

CONCLUSION

Les estimations indirectes établies sur la base des enquêtes-emploi de l'ONS révèlent la progression du secteur informel, dont l'ampleur varie selon le critère retenu : en 2007, plus d'un quart des micro-entrepreneurs ne tient aucune comptabilité, deux tiers ne sont pas immatriculés et ne payent pas d'impôts ;

trois quart ne sont pas affiliés à la sécurité sociale. Ces enquêtes toutefois n'appréhendent pas l'emploi informel des salariés.

L'analyse en coupe instantanée de l'enquête réalisée en 2007 sur un échantillon représentatif de 522 ménages à Bejaia appréhende à la fois les salariés et les entrepreneurs, tant informels que formels ; elle met en lumière la segmentation du secteur informel selon le critère retenu (micro-entrepreneurs « *informels purs* » vs. « *informels hybrides* ») et identifie les déterminants de l'informalité des actifs qui, au-delà du déterminant commun d'un faible niveau d'instruction, varient selon le statut dans l'emploi (salarié ou non salarié). Enfin, la reconstitution des trajectoires professionnelles des salariés et non-salariés informels, révèle que la mobilité affecte un actif sur cinq. Les caractéristiques de la mobilité – trajectoire biphasée vs. trajectoire triphasée – conduisent à nuancer le modèle de mobilité intersectorielle de Fields (1990) et à conforter l'hypothèse de la segmentation au sein du secteur informel lui-même (micro-entrepreneurs mobiles vs. micro-entrepreneurs non mobiles) ainsi que le rôle du contexte que Fields (2009) a lui-même souligné.

L'emploi informel en Algérie a connu une croissance significative depuis les années 1980 (Charmes, 2009). L'augmentation de l'offre de travail, résulte essentiellement de l'entrée des jeunes sur le marché du travail et de la participation croissante des femmes. Elle s'inscrit dans un contexte caractérisé par une faible création d'emplois par le secteur privé formel (Elbadawi et Loayza, 2008), et le processus de libéralisation de l'économie, renforcé depuis la moitié des années 1990, qui a accentué la tendance à l'informalisation de l'emploi et conduit ainsi à la segmentation du marché du travail formel/informel.

La dynamique du secteur informel résulte essentiellement d'un double flux de main d'œuvre : l'accès direct (sans emploi antérieur) et le transfert en provenance du secteur formel. Cette dynamique est cependant compensée par le transfert d'un flux de main d'œuvre du secteur informel vers le secteur formel. De ce point de vue, des mesures de politique économique visant à inciter à la formalisation d'une partie du secteur informel (micro-entrepreneurs « *informels hybrides* ») peuvent plus ou moins enrayer l'extension de ce dernier.

ANNEXE 1. Estimation de l'emploi informel au niveau national selon l'enquête-emploi de 2007

Tableau 9. Part de l'auto-emploi non agricole en 2007

	Effectif (en millier)
Total Employeurs et indépendants	2 516
Employeurs et indépendants agricoles	531
Employeurs et indépendants non agricoles	1985
Total Aides familiaux	489
Aides familiaux agricoles	288
Aides familiaux non agricoles	201
Emploi total	8594
Emploi agricole	1171
Emploi total non agricole	7423
Emploi total du secteur privé	5607
Emploi agricole privé	1140
Emploi total non agricole du secteur privé	4467
Total auto-emploi non agricole	2186
Part de l'emploi informel dans l'emploi total non agricole	29.4 %
Part de l'emploi informel dans l'emploi total	25.4 %
Part de l'emploi informel dans l'emploi total privé non agricole	48.9 %
Part de l'emploi informel dans l'emploi total privé	38.9 %

Source : composé par nos soins selon les données de l'enquête-emploi 2007 (ONS, 2008).

ANNEXE 2.

Tableau 10. Estimation logistique binaire des déterminants de l'informalité des non-salariés à Bejaïa (2007)

	B	Exp(B)
Age (référence : 20-29 ans)		
30-39 ans	0,616	0,540
40-49 ans	-1,696*	0,183
50 ans et +	-1,223 ***	0,294
Instruction (référence : sans instruction-primaire)		
Moyen	-1,047****	0,351
Secondaire	-2,351*	0,095
Formation professionnelle	-1,017***	0,362
Supérieur	-2,742*	0,064
Ancienneté de l'activité (référence : 1-3 ans)		
4-10 ans	-1,127*	0,324
11 ans et plus	-1,396*	0,248
Lieu d'activité (référence : établissement ou local)		
Marché	1,864****	6,447
Chantier	2,605*	13,531
Autre	-1,387	0,250
Effectif employé (référence : 0 employé)		
1-4 employés	-1,071*	0,343
5-9 employés	-1,33-1,339****	0,262
10 et plus	-10,695	0,000
Constante	2,356*	10,554
-2Log de vraisemblance	210,48	
Chi2 (sig)	86,69 (.000)	
Pseudo R²	43,6%	
Cas correctement prédits (%)	75,7%	
N	226	

* = significatif à 1% ; ** = significatif à 5% ; *** = significatif à 10%.

Source : Enquête secteur informel dans la région de Bejaïa, 2007.

Tableau 11. Estimation logistique binaire des déterminants de l'informalité des salariés à Bejaïa (2007) par la méthode ascendante pas à pas

	B	Exp(B)
Situation matrimoniale (référence : marié)		
Célibataire	1,818 [*]	6,158
Instruction (référence : sans instruction-primaire)		
moyen	-0,648	0,523
Secondaire	-1,497 ^{**}	0,224
Formation professionnelle	-0,885 ^{***}	0,413
Supérieur	-2,573 [*]	0,076
Secteur d'activité (référence : industrie)		
BTP	2,084 [*]	8,034
Administration-éducation-santé services	-0,629	0,533
	2,423 [*]	11,278
Revenu mensuel (référence : <12 000 DA)		
12000-25000 DA	-1,362 [*]	0,256
25000-50000 DA	-0,370	0,691
50000 DA et plus	-20,936	0,000
Constante	1,645^{**}	0,193
-2Log de vraisemblance	220,54	
Chi2 (sig)	99,80 (,000)	
Pseudo R²	46,4%	
Cas correctement prédits (%)	7,1	
N	236	

Source : Enquête secteur informel dans la région de Bejaïa, 2007.

ANNEXE 3. L'enquête sur le secteur informel en 2007 dans la wilaya de Bejaïa

Tableau 12. Les catégories d'emploi informel à Bejaïa (2007)

	Effectif
Employeurs et indépendants informels « purs » + « hybrides » (hors travailleuses à domicile)	83
Travailleuses à domicile	81
Aides familiaux non agricoles	53
Apprentis	19
Salariés (permanents et non permanents) non assurés du secteur privé non agricole (a)	131
Emploi secondaire des salariés du secteur public et privé (b)	28
Travailleurs occasionnels (chômeurs compris) (c)	46
Total emploi informel	441
Emploi total non agricole	1021
Emploi total privé non agricole	694
Part de l'emploi informel dans l'emploi total non agricole	43,1 %
Part de l'emploi informel dans l'emploi total privé non agricole	63,5 %

Source : composé par nos soins.

(a) 5 des 131 salariés non assurés du secteur privé non agricole exercent un emploi secondaire. (b) 33 salariés (25 dans le secteur public et 8 dans le secteur privé) exercent un emploi secondaire. La différence (5=33-28) est comptabilisée parmi les salariés non assurés. (c) 46 des 262 chômeurs identifiés (17.5%) exercent un travail occasionnel constituant leur principal moyen de subsistance.

ANNEXE 4. Mobilité socioprofessionnelle des actifs salariés et non-salariés

Tableau 13. Trajectoire des salariés et non-salariés informels et formels selon l'âge et le statut de l'emploi antérieur occupé à Bejaïa (2007)

Statut de l'emploi antérieur / Classes d'âge		< 30 ans	30-39 ans	40 ans et plus	Total
Salariés informels <i>(18/98 : mobilité sectorielle)</i>	Sans emploi antérieur	43	15	3	61
	<i>Secteur formel</i>	<i>11</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>18</i>
	<i>Salariés formels</i>	<i>11</i>	<i>3</i>	<i>3</i>	<i>17</i>
	<i>A compte propre dans le formel</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	
	<i>Secteur informel</i>	<i>8</i>	<i>7</i>	<i>4</i>	<i>19</i>
	<i>Salariés informels</i>	<i>7</i>	<i>6</i>	<i>3</i>	<i>16</i>
	<i>A compte propre dans l'informel</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	
Total emploi antérieur	19	10	8	37	
Total salariés informels	62	25	11	98	
Salariés formels <i>(26/138 : mobilité sectorielle)</i>	Sans emploi antérieur	44	21	9	74
	<i>Secteur formel</i>	<i>10</i>	<i>14</i>	<i>14</i>	<i>38</i>
	<i>Salariés formels</i>	<i>8</i>	<i>11</i>	<i>14</i>	<i>33</i>
	<i>A compte propre dans le formel</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>0</i>	
	<i>Secteur informel</i>	<i>9</i>	<i>10</i>	<i>7</i>	<i>26</i>
	<i>Salariés informels</i>	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>7</i>	<i>25</i>
	<i>A compte propre dans l'informel</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	
Total emploi antérieur	19	24	21	64	
Total salariés formels	63	45	30	138	
Total salariés informels et formels	125	70	41	236	
Non-salariés informels <i>(15/83 : mobilité sectorielle)</i>	Sans emploi antérieur	20	15	7	42
	<i>Secteur formel</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>10</i>	<i>15</i>
	<i>Salariés formels</i>	<i>0</i>	<i>3</i>	<i>10</i>	<i>13</i>
	<i>A compte propre dans le formel</i>	<i>2</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	
	<i>Secteur informel</i>	<i>11</i>	<i>8</i>	<i>7</i>	<i>26</i>
	<i>Salariés informels</i>	<i>7</i>	<i>8</i>	<i>6</i>	<i>21</i>
	<i>A compte propre dans l'informel</i>	<i>4</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	
Total emploi antérieur	13	11	17	41	
Total non-salariés informels	33	26	24	83	
Non-salariés formels <i>(28/143 : mobilité sectorielle)</i>	Sans emploi antérieur	25	25	24	74
	<i>Secteur formel</i>	<i>2</i>	<i>13</i>	<i>26</i>	<i>41</i>
	<i>Salariés formels</i>	<i>2</i>	<i>11</i>	<i>21</i>	<i>34</i>
	<i>A compte propre dans le formel</i>	<i>0</i>	<i>2</i>	<i>5</i>	
	<i>Secteur informel</i>	<i>1</i>	<i>14</i>	<i>13</i>	<i>28</i>
	<i>Salariés informels</i>	<i>1</i>	<i>10</i>	<i>10</i>	<i>21</i>
	<i>A compte propre dans l'informel</i>	<i>0</i>	<i>4</i>	<i>3</i>	
Total emploi antérieur	3	27	39	69	
Total non-salariés formels	28	52	63	143	
Total non-salariés informels et formels	61	78	87	226	
Total salariés + non-salariés informels et formels	186	148	128	462	

La mobilité (sectorielle et statutaire) figure en italiques.

Source : composé par nos soins.

REFERENCES

- Adair P., 2002a, « Production et financement du secteur informel urbain en Algérie : enjeux et méthodes », *Revue Economie & management*, 1, Université de Tlemcen, Algérie, 1-23.
- Adair P., 2002b, « L'emploi informel en Algérie : évolution et segmentation du marché du travail », *Cahiers du GRATICE*, 22, Université Paris 12, 95-126.
- Adair P. et Bellache Y., 2008, *Développement des PME et secteur informel en Algérie*, Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ), Alger.
- Adair P. et Bellache Y., 2009, « Emploi informel et dispositifs publics d'aide à la création d'activités en Algérie », in Barnay T. et Legendre F. (éds.), *Emploi et politiques sociales*, l'Harmattan, Paris, tome I, 315-329.
- Adair P. et Hamed Y., 2006, « Marchés informels et micro-entreprises au Maghreb : emploi, production et financement », in Musette M. S. et Charmes J. (éds.), *Informalisation des économies maghrébines*, CREAD, Alger, vol 1, 27-60.
- Archambault E. et Greffe X. (éds.), 1984, *Les économies non officielles*, La Découverte, Paris.
- Benissad H., 1984, « L'économie informelle en Afrique », in Archambault E. et Greffe X. (éds.), *Les économies non officielles*, La Découverte, Paris, 210-218.
- Bernard C., 1991, « Fin d'une certaine mobilisation salariale et pluriactivité », in Bernard C. (éd.), *Nouvelles logiques marchandes au Maghreb : l'informel dans les années 80*, CNRS, Paris, 64-90.
- BIT, 2002, *Travail décent et économie informelle*, Conférence Internationale du Travail, 87^{ème} session, Bureau International du Travail, Genève.
- BIT, 2003, *Rapport Général*, 17^{ème} Conférence Internationale des Statisticiens du Travail, 24 novembre-3 décembre, Bureau International du Travail, Genève.
- Bounoua C., 1999, « Etat, illégalisation de l'économie et marché en Algérie », *Cahiers du CREAD*, 50, Alger, 25- 46.
- Bounoua C., 2002, « Processus d'informalisation et économie de marché en Algérie : éléments d'une problématique », *Cahiers du GRATICE*, 22, Université Paris 12, 197-233.
- Charmes J., 1997, « La nouvelle définition internationale du secteur informel et ses conséquences sur les systèmes et méthodes de mesure », AFRISTAT, Actes du séminaire sur le secteur informel et la politique économique en Afrique subsaharienne, 10-14 mars, Bamako, 61-78.
- Charmes J., 2002, « L'emploi informel : méthodes et mesures », *Cahiers du GRATICE*, 22, Université Paris 12, 9-35.

- Charmes J., 2009, « Concepts, mesures et tendance », in Jutting J. P. et Laiglesia J. R. (éds.) *L'emploi informel dans les pays en développement. Une normalité indépassable*, Centre de développement de l'OCDE, 29-64.
- Elbadawi I. and Loayza N., 2008, *Informality, Employment and Economic Development in the Arab World*, International Conference on "The Unemployment Crisis in the Arab Countries", 17-18 March, Cairo- Egypt.
- FEMISE, 2006, FEMISE 2005, *Profil pays Algérie*, Institut de la Méditerranée et Economic Research Forum.
- Fields G., 1990, « La modélisation du marché du travail et le secteur informel urbain: le théorique et l'empirique », in Turnham D., Salomé B. et A. Schwarz, (éds.), *Nouvelles approches du secteur informel*, OCDE, Paris, 53-79.
- Fields G., 2009, *Segmented Labor Market Models in Developing Countries*, Cornell University ILR School, DigitalCommons@ILR
- Hammouda N. E., 2006, « Secteur et emploi informel en Algérie : définitions, mesures et méthodes d'estimation », in Musette M. S. et Charmes J. (éds), *Informalisation des économies maghrébines*, CREAD, Alger, vol 1, 79-118.
- Henni A., 1991, *Essai sur l'économie parallèle : cas de l'Algérie*, ENAG, Alger.
- Husmanns R., 1997, « Secteur informel : historique, définition et importance », AFRISTAT, *Actes du séminaire sur le secteur informel et la politique économique en Afrique subsaharienne*, 10 -14 mars, Bamako, 9-46.
- ILO, 1993, *Statistics of employment in the informal sector*, International Labour Office, Geneva.
- ILO, 2009, *Key Indicators of the Labour Market database*, International Labour Office, Geneva.
- Lopez Castano H., 1989, « Le secteur informel, substitut d'un système d'assurances sociales en Colombie », *Problèmes d'Amérique latine*, 92, la Documentation française, Paris.
- Maldonado C., 1995, « Entre l'illusion de la normalisation et le laisser-faire: vers la légalisation du secteur informel? », *Revue Internationale du Travail*, 134, 777-801.
- MADR, 2003, *Recensement Général de l'Agriculture (RGA)- 2001*, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, juin, Alger.
- MPMEA, 2007, *Bulletin d'information économique*, Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat., Direction des Systèmes d'Information et des statistiques, Alger.
- MPMEA, 2004, *Actes des assises nationales de la PME*, Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat, Alger, janvier.
- OECD, 2002, *Measuring the Non Observed Economy: A Handbook*, OECD, Paris.
- OECD, 2009, *Is Informal Normal? Towards More and Better Jobs in Developing Countries*, OECD, Paris.

- ONS, 2005a, *Rétrospective statistique 1970-2002*, Office National des Statistiques, Alger.
- ONS, 2005b, *Annuaire statistique de l'Algérie – social*, 22, Office National des Statistiques, Alger.
- ONS, 2007, « Enquête emploi auprès des ménages (2006) », *Données statistiques*, 463, Office National des Statistiques, Alger.
- ONS, 2008, Enquête emploi auprès des ménages (2007), Office National des Statistiques, Alger.
- Portes A., Castells M., Benton L. A., 1989, *The informal economy studies in advanced and less developed countries*, John Hopkins University Press, Baltimore and London.
- World Bank, 2008, *World Bank Indicators data base-Doing Business*, The World Bank, Washington, D.C.
- Zidouni, H., 2003, « Evaluation et analyse de la place de l'économie informelle en Algérie », séminaire Fiscalité citoyenne ou économie informelle, Forum des Chefs d'Entreprises, Alger, 9 avril.

**EMPLOYMENT AND THE INFORMAL SECTOR IN ALGERIA:
DETERMINANTS, SEGMENTATION AND MOBILITY OF LABOUR**

Abstract - *The informal sector in Algeria is of different approaches and informal employment is subject to indirect estimates from national employment surveys that are disparate. The increase in the informal sector according to the ILO results of private sector development and especially micro-enterprises. The cross-sectional analysis of a survey on a representative sample of 522 households was conducted in Bejaia (Algeria) in 2007; it identifies the determinants of the informal sector and shows that it is composite: micro-entrepreneurs come in "informal pure" and "informal hybrids. According to the twin criteria of activity within the formal vs. the informal sector and the status of salaried vs. self-employed individuals, social and occupational mobility reveals differentiated trajectories, which bring in some dynamics to the model of labour market segmentation.*

Keywords - INFORMAL SECTOR, LABOR MARKET SEGMENTATION, LOGIT, MICRO-ENTERPRISES, SOCIAL AND OCCUPATIONAL MOBILITY